

Conseil des Droits de l'Homme
16^{ème} Session du Groupe de Travail de l'Examen Périodique Universel
Examen du Burkina Faso
Intervention de l'AUTRICHE

L'Autriche souhaite le bienvenu à ... et sa délégation et les remercie pour la présentation de leur rapport national.

L'Autriche salue la création du Ministère de Droits Humains et de la Promotion Civique et vous félicite du progrès dans la lutte contre la discrimination des personnes handicapées en ratifiant la Convention relative aux droits de ces personnes.

L'Autriche est préoccupée par des rapports sur le travail des enfants dans les exploitations agricoles et sur les sites d'orpillages qui échappe souvent au contrôle de l'Etat. La présence des enfants sur ces sites dangereux est inquiétante parce que cela compromet gravement leur santé et viole leur droit à l'éducation.

Nous sommes aussi préoccupés par les arrestations et détentions arbitraires et les détentions de longue durée ainsi que par les cas de violences et de torture qui restent impunis même si le Burkina Faso est parti à la Convention contre la torture et son Protocol Facultatif.

Depuis le précédent EPU les conditions socioculturelles pour les femmes burkinabés ne se sont pas substantiellement améliorées et nous sommes inquiétés par la situation des femmes qu'on accuse comme sorcière: Elles sont victimes de discrimination, d'exclusion sociale et de violence. Qu'envisage le gouvernement pour faire cesser ces abus?

L'Autriche souhaiterait formuler les recommandations suivantes aux autorités burkinabés:

- D'interdire le travail des mineurs en contravention de la Convention 138 de l'OIT sur l'âge minimum et promouvoir une politique d'information à l'égard des familles concernées ;
- D'enquêter toutes les allégations de torture ou maltraitance de la part des forces de l'ordre et assurer leur poursuite judiciaire rapide,
- De prendre des mesures pour protéger les femmes qui sont accusées de sorcellerie.
- De renforcer les droits de l'enfant, notamment en assurant l'enregistrement de tous les enfants à l'état civil.

Je vous remercie.